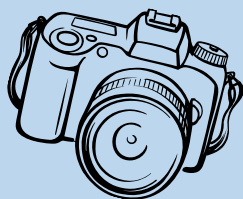


Concours photo 2024 : la 2ème édition



Vous avez l'âme d'un photographe ? C'est le moment de nous faire profiter de votre talent avec le 2ème concours photo sur le thème :



Organisé par la municipalité, avec 3 catégories :



Chaque participant peut envoyer **jusqu'à 3 photos**, prises **sur le territoire de la Commune**, par appareil photo ou smartphone.

Les photos sont à envoyer à l'adresse : secretariat@mairiehauville.fr en format numérique avec pour objet "CONCOURS PHOTO 2024" en précisant la CATÉGORIE, et le bulletin d'inscription téléchargé sur le site de la commune hauville27.fr avant le 30 septembre 2024. Pour les photos "papier", elles seront remises en mairie avec le bulletin d'inscription complété.

Un jury Hauvillais délibèrera en octobre et les lauréats seront récompensés.

Pour rappel, 60 photos de très grande qualité ont concouru en 2023 ... On fait mieux cette année ?

Mairie de Hauville : 02 32 57 32 03 secretariat@mairiehauville.fr